



## Arrêté 2018-91 portant désignation du responsable par intérim du centre de ressources informatiques

---

Le directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte

- *Vu le Code de l'éducation*
- *Vu le décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte*

Arrête :

### Article 1

---

Monsieur DAMARIN Cédric, agent contractuel, est désigné responsable par intérim du centre des ressources informatiques à compter du 3 décembre 2018.

---

Fait à Dembéni, 03/12/2018

Aurélien SIRI  
Directeur du CUFR de Mayotte



### Voies et délais de recours au verso